



Exposition : "Voyage en barbarie" proposée par l'ACAT

mercredi 26 avril 2017

L'exposition "VOYAGE EN BARBARIE, l'exode de l'Erythrée" est à découvrir à la cathédrale d'Angoulême jusqu'au 30 avril.

Cette exposition, tirée du film documentaire « Voyage en barbarie » de Cécile Allegra et Delphine Deloget (Prix Albert Londres 2015 et Prix de l'Impact 2016), veut faire connaître le calvaire des jeunes érythréens kidnappés, torturés, rançonnés par des bédouins, des passeurs dans le Sinaï et les pays limitrophes. L'Erythrée est un petit pays (6 millions d'habitants) de la corne d'Afrique entre l'Ethiopie et le Soudan où la dictature est la plus sanglante de l'Afrique. Ce pays est interdit aux journalistes et aux ONG.

Selon le HCR de l'ONU, 5000 érythréens fuient chaque mois leur pays, pourquoi fuient-ils ? Les filles comme les garçons sont soumis au service obligatoire de 18 ans jusqu'à... 40 ans ; les premiers 18 mois sont effectués dans un camp disciplinaire où les jeunes sont très souvent violentés par les supérieurs. Ensuite, les jeunes servent de main d'œuvre dans l'agriculture ou dans la construction et même s'ils parviennent à être diplômés, c'est le gouvernement qui dispose d'eux : ils n'ont pas d'avenir dans le pays, « leur existence appartient au gouvernement ».

L'ACAT soutient cette exposition car la lutte contre la torture est au cœur de son mandat et notre association s'inquiète de la prolifération des camps de torture au Sinaï et dans les pays voisins. Déjà en 2015, le prix de la fondation ACAT a été décerné à la défenseure des droits de l'homme : Meron Estefenados, suédo-érythréenne (voir panneau 4), détentrice de cette exposition et qui s'est engagée contre le kidnapping et la torture des érythréens.

Cette exposition s'inscrit dans notre campagne « Accueil de l'étranger, osons la fraternité », elle invite à réfléchir sur les réalités migratoires, à répondre aux inquiétudes, à réagir aux discours de peur et à se mobiliser pour l'accueil de l'étranger.

P.-S.

Film documentaire à voir en replay sur Public Sénat